

---

## V. VOYAGE D'AFFAIRES À LA BARBADE

---

Lorsque vous préparez votre premier voyage d'affaires à la Barbade, prévenez les services commerciaux du Haut-Commissariat du Canada et entrez en contact avec eux bien avant votre départ. Informez-les du but de votre visite et envoyez-leur de la documentation sur vos produits, en plusieurs exemplaires. Il est très utile d'établir à l'avance les prix c.a.f. pour au moins une partie de vos produits. Vous devez également leur faire part de tous les contacts que vous avez déjà pu prendre avec des gens d'affaires de la Barbade.

En possession de ces renseignements, le personnel des services commerciaux se fera un plaisir d'organiser un itinéraire provisoire à votre intention et de prendre des rendez-vous pour vous, avant votre arrivée.

### Quand partir

La meilleure période pour se rendre à la Barbade est entre avril et novembre, car on évite les prix élevés de la saison touristique. Les gens d'affaires de l'île ont aussi plus de temps à consacrer à l'examen des nouvelles lignes de produits et des nouvelles entreprises.

### Comment s'y rendre

Air Canada, Wardair et British West Indies Airways (BWIA) offrent des vols ordinaires pour la Barbade, qui partent de Toronto et de Montréal.

### Passeports

Pour entrer à la Barbade, il faut un passeport valide ou une pièce d'identité avec une photo ainsi qu'un billet de retour. Les ressortissants des États-Unis, du Canada, du Royaume-Uni et des pays du Commonwealth n'ont pas besoin de visa. Une taxe de 16 \$BDS par personne est imposée au départ, sauf si la visite a duré moins de 24 heures.

### Certificat de santé

Les personnes qui sont allées dans une région contaminée par le choléra et la fièvre jaune peu avant